

Reflots ^{#294}

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Janvier 2025

2025

4

L'État lève la carence

ACTUS

6-9

Rétrospective 2024

DOSSIER

10

Recensement

ACTUS

La Ville vous souhaite ses meilleurs vœux

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4-5

Actus

L'État lève la carence p.4

Convention avec le SMITOM-LOMBRIC p.5

La CADA, c'est quoi ? p.5

6-9

Dossier

Rétrospective 2024

10-11

Actus

Recensement à la population p.10

Balade thermique p.10

Culture p.11

12-13

Agenda

14

Tribunes & État Civil

Vœux à la population

Samedi 18 janvier dès 16h

La Buissonnière

Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de
Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi
au vendredi de :

8h30 à 12h

13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement ou une intervention), contactez notre standard d'urgence disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef** : Morgane Girolt / **Comité de rédaction** : Henri de Meyrignac, Guillaume Veux, Morgane Girolt, Aurélie Robin / **Conception, maquette** : Aurélie Robin **Impression** : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. **Photos** : Service communication, Adobe stock, DR.

Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr





Le Tertre des Roches

Comment fermer, valoriser et renaturer un site de stockage de déchets inertes abandonné ?

Le Tertre des Roches se situe sur la plaine agricole de notre commune et fait partie du secteur sud du Plan de paysage du Val d'Ancoeur. Ce plan de paysage propose en ce qui nous concerne, de préserver et de valoriser le paysage singulier des tertres.

Le Tertres des Roches est un ancien site de stockage de déchets, devenu orphelin depuis 2013 à la suite des faillites successives de différentes sociétés qui ont déversé des déchets plus ou moins contrôlés, en particulier de 2002 à 2005.

De 2009 à 2010, le site est repris par la société Telomat qui, après liquidation judiciaire, laisse le site en l'état sans réaliser sa remise à l'état naturel. Un Conseil municipal en 2006 avait autorisé la remise en l'état pleine du site en un parcours de santé après recouvrement.

En 2012, le dossier est repris par ECT et la proposition est de confiner ce qui a déjà été enfoui afin de sécuriser le site et achever son réaménagement en espace naturel et promenade paysagère.

La Préfecture ayant donné son accord par arrêté en 2014, le projet devait être réalisé en 2017. Le précédent Maire a néanmoins abandonné l'opération, laissant à nouveau le site à l'abandon.

Pourtant, le sarcophage de déchets inertes contrôlés de 150 000 tonnes allait permettre de sécuriser enfin le site. Les apports ne dureront que 4 mois et les camions ne passeront qu'en dehors de la ville. Cela stabilisera les déchets antérieurs et créera un site renaturé à la disposition de tous les Pénivauxois après une rétrocession à l'euro symbolique.

Ne pouvant concevoir de laisser le site insécurisé, non renaturé et au devenir incertain, la majorité municipale relance donc avec courage ce dossier préfectoral en partenariat avec la société ECT, pour clore cette histoire compliquée et rendre enfin cet espace à nos concitoyens. Véritable réserve de biodiversité, le Tertre reprendra son aspect de belvédère accessible à tous, point de vue remarquable du grand paysage de nos terres agricoles en périphérie du Val d'Ancoeur.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de la part de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil



M^{me} Catherine Fournier,
Maire adjointe déléguée au
logement, à l'action sociale,
à l'intergénération et
à la résidence Lo Passerelle

PAROLE D'ÉLUE

« Nos efforts constants pour bâtir sereinement les logements sociaux sur notre commune sont reconnus par Monsieur le Préfet. Nous nous en félicitons. »

L'État lève la carence pour Vaux-le-Pénil

En date du 21 décembre 2023, dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), un arrêté préfectoral déclarait la commune en état de carence en matière de logements sociaux. Dans l'édito du [Reflets n°284 \(février 2024\)](#), M. le Maire Henri de Meyrignac avait annoncé que cette décision serait contestée par voie amiable. Une démarche qui a porté ses fruits puisqu'à l'appui de nouveaux éléments, la levée de carence a été prononcée par arrêté le 25 novembre 2024.

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) adoptée en France en décembre 2000, vise à promouvoir la mixité sociale et à lutter contre la ségrégation urbaine. Elle impose aux communes de plus de 1 500 habitants en Île-de-France un quota de 25% de logements sociaux.

La décision de mise en carence faisait suite à la production de 67 logements sociaux contre les 133 attendus sur la période triennale 2020-2022, malgré les efforts constants de la Ville durant la période de la pandémie.

Pour sortir de cet état de carence, la municipalité a activement recherché des solutions, notamment à travers les possibilités offertes par la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification de l'Action Publique), entrée en vigueur en 2023. Cette loi permet aux communes déficitaires de signer un Contrat de Mixité Sociale (CMS) avec l'État et leur intercommunalité pour adapter le rythme de réalisation des objectifs de construction de logements sociaux à la situation locale de chaque commune.

Le 8 mars 2024, un Contrat de Mixité Sociale a donc été signé entre la commune de Vaux-le-Pénil, l'État et

la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Ce contrat prévoit un abaissement de l'objectif de la triennale 2023-2025, qui passe de 92 à 73 logements sociaux.

73 LOGEMENTS SOCIAUX : UN OBJECTIF DÉJÀ ATTEINT

De par la réalisation de trois projets importants en 2023, la commune a pu faire valoir que cet objectif était d'ores et déjà atteint avec :

- Le projet rue des Acacias (19 logements sociaux).
- Le projet rue des Bordes (9 logements sociaux).
- L'extension du Foyer Jeunes Travailleurs La Passerelle (44 logements sociaux).

C'est en s'appuyant sur ces éléments que M. le Maire Henri de Meyrignac, avec l'appui du service Habitat de la Communauté d'Agglomération, a demandé au Préfet la levée de l'arrêté de carence dans un courrier en date du 25 octobre 2024. L'ensemble des conditions ayant été honoré, la municipalité a reçu une réponse favorable le 25 novembre 2024 et s'engage, bien sûr, à poursuivre la feuille de route traduite dans le Contrat de Mixité Sociale.



Une convention signée avec le SMITOM-LOMBRIC

Le site du Tertre de Cherisy accueillera prochainement la nouvelle déchetterie publique du SMITOM-LOMBRIC. Une étude d'impact sur le foncier cédé au SMITOM a révélé la présence d'une zone humide et d'espèces protégées. Conformément au code de l'environnement, des mesures compensatoires doivent donc être mises en place.

D'un commun accord, la Ville de Vaux-le-Pénil et le SMITOM-LOMBRIC ont identifié un site d'environ 1 hectare, situé sur la Plaine des Jeux (près de la Buissonnière) pour accueillir ces mesures compensatoires. Ce projet, qui s'inscrit dans les orientations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vise plusieurs objectifs, définis en concertation avec le Comité Citoyen de la Plaine des Jeux :

- La préservation et la restauration de la biodiversité locale en recréant des habitats naturels (jonchaie, prairie hygrophile, haie arbustive, bosquet, phragmitaie...).
- La revalorisation environnementale du patrimoine communal.
- L'engagement envers le développement durable et la réponse de la commune aux enjeux climatiques et écologiques.

Le SMITOM-LOMBRIC financera entièrement les travaux et la gestion des sites restaurés, ainsi que le suivi et la maintenance sur 30 ans, pour un montant de 463 251,90 €. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de l'aménagement paysager de la Plaine des Jeux.

La CADA, c'est quoi ?

La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) joue un rôle clé dans la transparence administrative et dans la protection du droit d'accès à l'information publique. Sa mission est de veiller à ce que les citoyens puissent obtenir, dans les conditions prévues par la loi, les documents administratifs qui les concernent.

Comptes rendus de réunions publiques, rapports d'audit, correspondances officielles entre administrations,

documents relatifs aux marchés publics... Si une administration refuse de vous communiquer un document administratif, il vous est possible de saisir la CADA afin que cette dernière se prononce sur la légalité du refus.

Pour en savoir plus sur la CADA, rendez-vous sur le site www.cada.fr





2024 a marqué la continuité de nombreuses actions municipales, notamment avec les cinq Projets Pluriannuels d'Investissements (PPI) votés en 2023, mais elle aura également eu son lot de moments festifs. Rétrospective d'une année riche en projets, en partage et en rencontres.

JANVIER

1. Vœux du Maire à la population

Comme le veut la tradition, c'est par un discours adressé à l'ensemble des Pénivauxois qu'était lancée la cérémonie des vœux à la population 2024 le samedi 20 janvier à la Buissonnière. L'occasion d'évoquer les réalisations de 2023 ainsi que les enjeux des années à venir.

MARS

2. Signature du Contrat de Mixité Sociale

Signé le 8 mars 2024 au siège de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine, ce contrat a pour objectif de contractualiser l'étalement du nombre des constructions à caractère social sur les communes signataires. Il permettra à Vaux-le-Pénil d'atteindre en douceur dans les années à venir les 25% de logements sociaux en accord avec la volonté communale de répondre à la loi SRU en respectant le caractère de notre ville et les ambitions de l'équipe municipale pour ses habitants.

AVRIL

3. Inauguration des réalisations effectuées dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional (CAR)

Vendredi 5 avril à la Ferme des Jeux étaient inaugurés les travaux concernant les requalifications des espaces publics du centre-ville, du parking de la Ferme des Jeux, des voiries du secteur Nord-Ouest ainsi que l'aménagement et la sécurisation de la rue de la Mare à Quenette.

MAI

4. Les Rencontres de la santé

Mercredi 15 mai, l'Arcature accueillait avec plaisir la nouvelle édition des Rencontres de la Santé, organisée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. De beaux échanges entre des publics variés et les nombreux acteurs de la santé.



JUIN

5. Plus de 1 500 visiteurs pour la fête estivale

Samedi 1^{er} juin, malgré un changement de programme de dernière minute lié à une météo capricieuse, la fête Olympique avait rassemblé un grand nombre de familles ! Plus de 500 enfants avaient mené à bien les 12 TraVaux de Pénit, une liste de petits défis à relever avec, à la clé, une médaille en chocolat. Associations et services municipaux avaient eu la plus belle des récompenses : le sourire des enfants !

JUILLET

6. Carton plein pour le Village d'été 2024

Du 6 au 27 juillet, c'est au Village d'été que ça s'est passé ! Évènement incontournable, 3 300 visiteurs, petits et grands, ont profité d'une multitude d'activités intergénérationnelles mises en place par la Ville : ping-pong, volley, badminton, trampoline, toboggan gonflable... Mais aussi lotos et soirées barbecue hebdomadaires !

7. Soirée Guinguette pour la Fête Nationale

Samedi 13 juillet, plus de 1 700 visiteurs rejoignaient le cadre idyllique des bords de Seine pour célébrer la Fête Nationale. Partage, rires, musique et danse étaient au rendez-vous. Son emplacement privilégié avait permis de clôturer la soirée par le beau feu d'artifice tiré par la Ville de Melun.

AOÛT

8. Ciné Plein Air

Mardi 27 août à la Buissonnière, la soirée Ciné Plein Air, organisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, enregistrait une affluence record de plus de 600 spectateurs pour la projection du film "Vaïana, la légende du bout du monde". En préambule, la Ville accueillait l'association Ori Nesia pour une démonstration de danse tahitienne très appréciée. Une façon de dire au revoir en douceur à la période estivale...



9



11



10



12

SEPTEMBRE

9. Forum des Associations

2 500 ! C'est le nombre de visiteurs accueillis lors de l'édition 2024 du Forum des Associations, qui avait pour la première fois pris ses quartiers à la Ferme des Jeux samedi 7 septembre. Plus de 60 associations, avec pour certaines de belles démonstrations, étaient présentes pour ce rendez-vous attendu chaque année.

10. Ouverture de la saison culturelle

Jeudi 19 septembre était lancée la nouvelle saison culturelle 24-25. Une belle soirée dans le Manège, spécialement décoré pour l'occasion, durant laquelle était annoncée la rénovation future de la Ferme des Jeux, pour en faire un lieu de résidence culturelle et associatif à part entière.

OCTOBRE

11. Journée de la Parentalité : 1^{ère} édition réussie

Samedi 5 octobre à la Buissonnière, 330 personnes participaient à une journée exceptionnelle autour de

la parentalité. Pour cette grande première, tous nos partenaires institutionnels étaient au rendez-vous pour une introduction au vaste et merveilleux monde de la parentalité.

12. Premières Bobines, le festival de cinéma jeune public

Du 19 au 26 octobre, la Ferme des Jeux se transformait une nouvelle fois en plateau de tournage pour accueillir son incontournable Festival de Cinéma jeune public et ses nombreux ateliers. En amont, ce sont 1 050 élèves de nos écoles primaires et plus de 90 collégiens qui avaient profité des ateliers en partenariat avec la Microfolie Melun Val de Seine.

NOVEMBRE

13. Après-midi handisport pour les jeunes

Mercredi 20 novembre, en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne, la ville organisait un après-midi handisport ouvert aux 10-17 ans à la Buissonnière. Basket fauteuil, boccia, tir à l'arc sur chaise, volley et parcours :



13



15



14



16

l'occasion de sensibiliser à l'inclusion tout en s'amusant ! Plusieurs associations étaient également présentes : les Chiens Guides d'Aveugle, Agir et Vivre pour l'Autisme et les Bouchons d'Amour.

14. Inauguration de la nouvelle cour de l'école maternelle Gaston Dumont

Enseignants, représentants des parents d'élèves, agents municipaux et élus se réunissaient samedi 30 novembre afin d'inaugurer la nouvelle cour de l'école maternelle Gaston Dumont. Le ruban était fièrement coupé par M. le Maire Henri de Meyrignac, en présence de M^{me} Rouchon, maire-adjointe déléguée à l'enfance, à la petite enfance, à la vie scolaire et périscolaire, à la jeunesse et à la démocratie participative et M^{me} Cardot, Inspectrice de l'Éducation Nationale (circonscription de Dammarie-les-Lys).

« Ce projet qui nous tenait tant à cœur est enfin devenu une réalité grâce à l'engagement et à la collaboration de nombreux acteurs » - M. le Maire Henri de Meyrignac.

DÉCEMBRE

15. Marché de Noël : 28^{ème} édition

Samedi 7 et dimanche 8 décembre, la Ferme des Jeux accueillait son traditionnel Marché de Noël. Artisans, métiers de bouche, associations, intervenants, services municipaux ont fait de ce rendez-vous un véritable succès. Plus de 5 000 personnes ont bravé la météo pour venir à la rencontre de tout ce beau monde. Sourires, gentillesse et bienveillance ont marqué cet événement incontournable.

16. Colis de Noël des seniors

Samedi 14 décembre à la Buissonnière, le service social de la Ville distribuait 570 colis de Noël pour les seniors de 75 ans et plus. Après cette remise de colis, un goûter guinguette animé par l'association "Entre nous 89" rassemblait 300 personnes dans une ambiance festive.



Recensement à la population 2025 du 16 janvier au 22 février

Durant cette période, 3 agents municipaux - Hassen Bouzaiane, Caroline Da Silva et Mehdi Mebarek (de gauche à droite sur la photo) - déposeront aux domiciles des Pénivauzais concernés les documents à compléter par leurs soins. Ils seront dûment identifiés par des cartes portant leur nom, photographie et signature de Monsieur le Maire Henri de Meyrignac.

LE RECENSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement sert notamment à :

- Connaître la population française
- Définir les moyens de fonctionnement des communes
- Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

UN ACTE SIMPLE, UN GESTE CIVIQUE UTILE À TOUS

Le recensement se déroule comme suit :

- 1) Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous muni d'une carte officielle pour vous recenser.
- 2) Vous répondez à l'enquête de recensement soit par papier soit par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr (des codes vous seront remis au préalable par l'agent recenseur).

À NOTER

Si vous êtes recensé(e) cette année, vous serez prévenu(e) par votre mairie. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Balade à la caméra thermique : mardi 4 février

Vaux-le-Pénil vous invite à participer à une balade thermique mardi 4 février à 18h30*. Celle-ci se fera en collaboration avec les conseillers France Rénov de l'Agglomération Melun Val de Seine et du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Durant un parcours commenté de 45 minutes, les habitants sont invités à visualiser et à analyser les déperditions de chaleur des maisons à travers l'image infrarouge affichée sur l'écran de la caméra.

L'objectif ? Identifier les zones de faiblesse de l'isolation d'un bâtiment indétectable à l'œil nu, afin de vous montrer toutes les sortes de déperditions de chaleur qui existent.

*Sans inscription

DÉROULÉ

1. Point de départ en mairie (salle des mariages) : Présentation et explications des déperditions énergétiques d'un bâtiment.
2. Mise en situation lors de la balade.
3. Retour en mairie (salle des mariages) : conseils et présentation des aides financières existantes.





Réservez vos prochains spectacles

À la Ferme des Jeux

Abonnez-vous à la saison !

Culture, divertissement, et moments d'évasion : voici ce que vous réservent les prochains spectacles à ne pas manquer en ce début d'année à la Ferme des Jeux !

POUR RIRE

1^{er} rôle dans *Nos chers voisins* sur TF1, 1^{er} rôle dans *César Wagner* sur France 2, La Ferme des Jeux est ravie d'accueillir jeudi 23 janvier à 20h, Gil Alma avec à ses côtés Benoît Joubert dans ***Gil et Ben (ré)unis***. C'est le jour "J" Gil va se marier ! Et pour préparer cette journée inoubliable, il fait appel à Ben, son ami d'enfance. Un savant mélange entre une véritable pièce de théâtre et des sketches fous. Du rythme, des rebondissements, du rire, de l'impro, vous vivez avec eux les péripéties qui feront de cette journée une réussite ! Ou pas...

POUR LES MÉLOMANES

Le Conservatoire de Vaux-le-Pénil proposera son **3^e festival de musiques et de danses traditionnelles** samedi 1^{er} février à 20h à la Grange de la Ferme des Jeux. Un événement mêlant des musiciens amateurs ou confirmés et un public n'ayant jamais - ou peu - dansé avec des danseurs initiés. Bonne ambiance garantie pour une belle soirée festive !

Puis, le duo musical ***Bleu Pétrole*** nous fera découvrir ses influences, ses instruments et son travail musical à la croisée de musiques populaires dimanche 2 février à 11h au Petit Théâtre Ginette Kolinka.

Enfin, dans une autobiographie humoristique et musicale, Paul Staïcu mettra en scène le récit d'***Une vie de pianiste*** : la sienne, jeudi 13 février à 20h à la Grange de la Ferme des Jeux. Ce virtuose du piano vous surprendra que vous soyez novice, curieux, musicien ou non...

POUR LES ENFANTS

Bleu Pétrole proposera aussi un Ciné-Concert jeune public samedi 1^{er} février à 15h et 16h30 au Petit Théâtre Ginette Kolinka. Le duo fera re-découvrir un trésor d'animation des années 70, ***La Petite Taupe aime la nature***, grâce à une musique intemporelle et une thématique ancrée dans l'actualité.

RÉSERVATIONS

Renseignements, tarifs et billetterie en ligne sur www.culturetvous.fr ou en scannant ce QR Code :



Billetterie physique en mairie du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (fermée pendant les vacances scolaires).

Téléphone : 01 64 71 91 28

CINÉ-MARDI "SOUS LE VENT DES MARQUISES"

MARDI 7 JANVIER À 14H15

Comédie dramatique / 1h31

De Pierre Godeau. Avec François Damiens, Salomé Dewaels, Roman Kolinka... Quand Alain doit jouer Brel, son destin se mélange à celui de l'artiste. Cette rencontre va le rapprocher de sa fille et bouleverser sa vie.

+ **Cinéma de la Ferme des Jeux**
+ **Renseignements : 01 64 71 91 47**

RAMASSAGE DES SAPINS



LES 7 ET 14 JANVIER

Vos sapins seront ramassés par les services techniques de la Ville. Pensez à les sortir la veille.

CINÉ-CONCERT "ELLES N'EN FONT QU'À LEUR TÊTE"

VENDREDI 10 JANVIER À 20H

Ciné-Concert / 56 min

Courts-métrages accompagnés par l'accordéoniste Jacques Cambra.

Organisé par l'Association de la Ferme des Jeux en partenariat avec la Ville.

Connaissez-vous Léontine, Rosalie et les autres personnages féminins comiques des débuts du cinéma français ? Jamais à court de mauvais tours elles dévastent tout sur leur passage, électrisent les passants, s'envolent, font littéralement perdre la tête aux hommes, se mettent en grève ou ne suivent que leurs envies.

+ **La Grange de la Ferme des Jeux**
+ **Renseignements : 01 64 71 91 20**



OPÉRA "TOSCA"

LUNDI 13 JANVIER À 19H

Angelotti s'est enfui de son lieu de détention et va trouver de l'aide auprès de son ami le peintre Cavaradossi.

Art et amour, politique et complots : *Tosca* est un pilier du répertoire qui tient son audience en haleine du début à la fin.

+ **Cinéma de la Ferme des Jeux**
+ **Renseignements : 01 64 71 91 47**

VŒUX À LA POPULATION

SAMEDI 18 JANVIER À 16H

Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil, et l'ensemble des membres du conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se tiendra samedi 18 janvier dès 16h à la Buissonnière.

- M. le Maire et les élus du bureau municipal vous présenteront leurs vœux pour 2025.
- Les Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes feront un retour sur les actions menées en 2024 et leurs projets pour 2025.
- Les médailles honorifiques 2024 seront remises au monde associatif pour valoriser l'engagement bénévole local.

Cocktail, musique et spectacle seront également au rendez-vous.

+ **Renseignements : 01 64 71 51 00**



GIL ET BEN (RÉ)UNIS

JEUDI 23 JANVIER À 20H

C'est le jour "J" Gil va se marier ! Et pour préparer cette journée inoubliable, il fait appel à Ben, son ami d'enfance. « *Le sort fait les parents, le choix fait les amis* » Mais Ben, est-ce le bon choix ?

Du rythme, des rebondissements, du rire, de l'impro, vous vivez avec eux les péripéties qui feront de cette journée une réussite ! Ou pas...

+ **La Grange de la Ferme des Jeux**
+ **Tarifs : 8€ / 13€ / 16€ / 19€**
+ **Renseignements : 01 64 71 91 28**
et www.culturetvous.fr



©Éric Traversié

CONFÉRENCE

SAMEDI 25 JANVIER À 10H30

"Algérie : mémoires Plurielles d'un conflit brûlant en hommage à notre ami Roland Sayag", conférence proposée par l'Association de la Ferme des Jeux et animée par Julien Guérin.

+ **L'Arcature**
+ **Inscriptions :**
assofermedesjeux@gmail.com

CINÉ-CONCERT JEUNE PUBLIC "LA PETITE TAUPE AIME LA NATURE"

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER À 15H ET 16H30

Le duo musical Bleu Pétrole propose une création jeune public à partir d'aventures de la petite taupe, grand classique du dessin animé des années 70.

+ **Petit théâtre Ginette Kolinka à la Ferme des Jeux**
+ **Tarif unique : 6€**
+ **Renseignements : 01 64 71 91 28**
et sur www.culturetvous.fr

3^E FESTIVAL DE MUSIQUE ET DE DANSES TRADITIONNELLES

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER À 20H

Danses Bretonnes, Irlandaises, Centre France.

Un évènement mêlant des musiciens amateurs ou confirmés et un public n'ayant jamais - ou peu - dansé avec des danseurs initiés. La bonne ambiance est garantie pour une belle soirée festive.

- + Manège de la Ferme des Jeux
- + Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles
- + Tout public
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et sur www.culturetvous.fr



DUO BLEU PÉTROLE

DIMANCHE 2 FÉVRIER À 11H

Le duo vous propose de vous faire découvrir ses influences, ses instruments et son travail musical à la croisée de musiques populaires.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka à la Ferme des Jeux
- + Tarif unique : 6€
- + Renseignements 01 64 71 91 28 et sur www.culturetvous.fr



BALADE THERMIQUE

MARDI 4 FÉVRIER À 18H30 (p.10)

En collaboration avec les conseillers France Rénov de l'Agglomération Melun Val de Seine et du Parc naturel régional du Gâtinais français.

- + Gratuit sans inscription
- + Rendez-vous en Mairie

FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION MELUN VAL DE SEINE

LES 11 ET 12 FÉVRIER DE 9H À 17H

Le journée du 11 février sera dédiée à l'emploi et celle du 12 à la formation. Plus de 500 offres d'emploi et de formation seront proposées aux visiteurs, par des acteurs locaux. Des conférences aux thématiques actuelles auront également lieu durant les 2 jours.

- + L'Escalé à Melun
- + Renseignements : www.mei-mvs.com

UNE VIE DE PIANISTE

JEUDI 13 FÉVRIER À 20H

Dans une autobiographie humoristique et musicale, Paul Staicu met en scène le récit d'une vie de pianiste : la sienne.

- + La Grange de la Ferme des jeux
- + Tarifs : 8€ / 11€ / 13€ / 16€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et www.culturetvous.fr



Cl.Masson 19

@Stephcom

VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

Saint Valentin

DÉCLAREZ VOTRE FLAMME

VENDREDI 14 FÉVRIER

L'Amour avec un grand A sera mis à l'honneur sur les trois panneaux lumineux de la Ville (au centre-ville, au Moustier et aux Trois Rodes). **Envoyez-nous votre déclaration*** à communication@mairie-vaux-le-penil.fr avant le 7 février.

*Votre texte ne doit pas dépasser 7 lignes comptant chacune un maximum de 18 caractères espaces compris. Aucun nom de famille ne doit être mentionné. La Ville se réserve le droit de refuser les messages inconvenants ou hors de propos.

UN CONSEIL MUNICIPAL JUSQU'À TROIS HEURES DU MATIN, POURQUOI ?

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Le dernier Conseil Municipal a duré 6 heures 30. Il n'y avait pourtant que 24 délibérations.

Nos oppositions de droite (LR) et de gauche (LFI) ont, toujours unies, joué les prolongations pendant des heures : les premiers veulent prouver l'incapacité des services à produire des documents fiables à coups d'arguties techniques ou juridiques sorties du chapeau ; les seconds, de répéter en boucle la glorieuse histoire de leur activisme politique avec force sous-entendus diffamatoires et insultants.

Leur unique proposition à toutes deux : ne rien faire.

Le réaménagement du Tertre des Roches ? Pour M^{me} Beaulnes-Séreni, inutile de fermer ce site de stockage de déchets non contrôlés. Cela fait 25 ans qu'il en est ainsi, ne changeons rien.

Quant aux normes inclusives et thermiques de la Ferme des Jeux pour accueillir les associations culturelles, M. Guerin nous sort un amendement pour remettre ça à plus tard. Les associations culturelles qui doivent y être accueillies quand les Communs du Château seront complètement dégradés le remercieront d'être à la rue, pas de problème !

Pour nous, le Conseil Municipal est un lieu d'échanges et de propositions en rapport avec les délibérations présentées. Ce dernier Conseil a été pris pour une réunion publique par les oppositions.

Celles-ci sont manifestement rentrées avant l'heure en campagne électorale et agressent de plus en plus les services et la majorité municipale.

Pour notre part, nous avons un programme et nous tiendrons le cap que nos concitoyens nous ont confié : agir pour le bien de notre ville et de ses habitants.

Henri de Meyrignac, Maire
Pour le Groupe Notre Avenir Ensemble

BONNE ANNÉE !

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

En ce début 2025, les élus de notre groupe vous adressent leurs meilleurs vœux.

Nous pourrions en former pour le respect par la majorité municipale de la démocratie locale, du débat public, des procédures ou de la transparence. Nous n'en attendons pas tant de la part d'élus qui ont choisi de faire un « service minimum ».

Pour autant **nous poursuivons l'engagement que nous avons pris de défendre vos intérêts et ceux de notre commune, même si cette volonté se heurte à la légèreté et au dédain de la majorité en place.**

Le dernier conseil municipal en a été encore le parfait exemple. Alors que plusieurs points majeurs pour l'avenir de Vaux-le-Pénil figuraient à l'ordre du jour, **Nathalie BEAULNES-SERENI a proposé qu'une séance soit consacrée dès janvier à l'étude spécifique de deux d'entre eux, particulièrement structurants.** Le maire a refusé cette suggestion de bon sens, avec pour résultat un conseil municipal qui a duré 6h35 !

Comment, dans ces conditions, espérer fournir un travail de qualité au service de la population ? la preuve en a été donnée, lors de ce même conseil, lorsqu'aucun membre de la majorité, en l'absence de celui en charge de la transition énergétique, n'a été capable de nous indiquer quels étaient les travaux prévus pour l'amélioration de l'éclairage public !

Là n'est pas la priorité de ces élus, uniquement guidés par l'urgence d'une fin de mandat proche et le poids d'un bilan des plus désastreux

N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, L. Vanslebrouck, A. Michel, D. Gavard, G. Debomy, M. Garnier, H. Gignoux Contact : vlp2020.nv@gmail.com / **06 36 18 05 52** / vlpnv.wordpress.com
Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie
Instagram : [vlpnotrevillenotrevie](https://www.instagram.com/vlpnotrevillenotrevie)

État Civil

Naissances

Yazid AMARA né le 12 novembre 2024



URBANISME: OÙ EST L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Le conseil municipal du 12 décembre avait pour principal point à l'ordre du jour les révisions du Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est un sujet majeur puisqu'il dessine le visage de la ville de demain.

Dès 2020 nous avons proposé une révision complète de l'actuel PLU datant de 2014. Freiner l'artificialisation des sols et préserver notre « ville à la campagne » étaient déjà nos objectifs. M. de Meyrignac rejeta notre proposition préférant une simple modification. 4 ans ont été perdus et les promoteurs immobiliers ont pu tranquillement dicter leur loi.

Le projet Kaufman and Broad en centre-ville en est le triste symbole. Détruisant un mur à gabions public, s'accaparant le parking public Place Navalcarnero, cette multinationale a fait de Vaux-le-Pénil son terrain de jeu. Il en est de même avec le projet de vente du Château où la ville a fait voter pour un promoteur une révision allégée du PLU créant un parking sur une parcelle de bois classée. Monument historique, le château deviendra une résidence de 52 logements luxueux. **Le contribuable Pénivauois aura donc payé une révision du PLU faite au seul service d'un promoteur !**

Les orientations du projet de nouveau PLU, présentées le 12 décembre, sont en réalité contredites par la politique conduite depuis 2020 par MM. de Meyrignac et Massot, adjoint à l'urbanisme, qui ont perdu de vue l'intérêt général et font céder la puissance publique devant les projets portés par des intérêts privés.

En 2025, vous pourrez toujours compter sur notre détermination à défendre le bien commun !

J. GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V.ZACCARDO
+d'infos : page Facebook et Instagram Vaux-le-Pénil
notre bien commun.

TRANSPORTS : LA GALERE CONTINUE... LA HAUSSE DES TARIFS AUSSI !

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

En Ile De France, les conditions de transport continuent à se dégrader: bus bondés, passant en retard, ayant du mal à accueillir les personnes en fauteuil roulant ... sans parler de l'allongement de la durée des trajets dus aux travaux, pourtant bien utiles, dans l'agglomération.

Chaque jour les usagers subissent ces dysfonctionnements, certains plus que d'autres : aucun bus à leur disposition (résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé, habitants du centre ville), fréquence insuffisante (quartier sud), transports collectifs fonctionnant mal (résidents de La Passerelle).

Pourquoi une telle galère ? **Neuf ans de gestion par Mme Péresse ont conduit à cette situation catastrophique.** V. Péresse et les gouvernements successifs ont mis en concurrence les compagnies de bus et ont choisi le moins disant entraînant une dégradation de la qualité de service. Pourtant, ils poursuivront dans cette voie en privatisant la RATP et la SNCF.

Malgré une offre dégradée V. Péresse et le gouvernement se sont accordés pour augmenter les tarifs chaque année, au moins jusqu'en 2028 :

- au 1er janvier l'abonnement mensuel du pass-navigo est passé à **88,80€**. A son arrivée à la tête de la Région, il était à 70 €!
- la carte imagin'R augmentera de **9,90 euros dès septembre 2025 pour atteindre 384,30 €!**

Malgré ces mauvaises nouvelles pour le pouvoir d'achat, nous vous souhaitons pour 2025 le bonheur et rien que le bonheur !

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire »,
groupe soutenu par le PCF

Décès

Geneviève VANHOORME, épouse LAUMONIER, décédée le 16/11/2024.

Hélène HÉRODY, veuve BONNEMOY, décédée le 20/11/2024.

Pierre ROSIER, décédé le 26/11/2024.



*La Ville vous souhaite une
bonne année et vous convie à la*

Cérémonie des vœux

2025

**Samedi 18 janvier
dès 16h**

La Buissonnière

Renseignements : 01 64 10 51 00

